

Identification du lieu où vont s'effectuer les travaux

Adresse de l'immeuble :	
Numéro de lot :	

Procédure d'obtention du permis

- ✓ Veuillez compléter chacune des sections du présent formulaire en comblant les espaces appropriés;
- ✓ Veuillez déposer votre formulaire dûment complété, signé et daté (incluant les documents à fournir avec le présent formulaire), à l'hôtel de ville de la Municipalité du canton de Shefford au 245, chemin Picard, par courrier ou par courriel à :

Municipalité du Canton de Shefford Service de l'urbanisme et de l'environnement 245, chemin Picard
Canton de Shefford (Québec)
J2M 1J2
urbanisme@cantonshefford.qc.ca

- ✓ Acquitter les frais exigibles lors du dépôt du formulaire;
- ✓ Le fonctionnaire désigné communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est refusée.

IMPORTANT

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir rempli le présent formulaire avec le maximum d'informations. Le fonctionnaire désigné affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui permettre une meilleure compréhension de votre projet.

Prenez note qu'une demande incomplète peut retarder la délivrance du permis.

Le délai de traitement de votre demande de permis peut aller jusqu'à trente (60) jours selon la période à laquelle la demande de permis est déposée.

Identification du requérant

Propriétaire Mandataire

Prénom et nom :			
N°, rue, appartement :			
Ville, village ou municipalité :			
Province :		Code postal :	
Numéro de téléphone :	Résidence :		
	Cellulaire :		
	Travail :		Poste :
Adresse courriel :			

Identification du propriétaire (si autre que le requérant)

Prénom et nom :			
N°, rue, appartement :			
Ville, village ou municipalité :			
Province :		Code postal :	
Numéro de téléphone :	Résidence :		
	Cellulaire :		
	Travail :		Poste :
Adresse courriel :			

Identification de l'entrepreneur

Nom de l'entreprise :			
Licence RBQ :			
N°, rue, appartement :			
Ville, village ou municipalité :			
Province :		Code postal :	
Numéro de téléphone :			
Adresse courriel :			

Travaux visés par la demande

<input type="checkbox"/> Nouvelle installation septique
<input type="checkbox"/> Remplacement de la fosse et/ou de l'élément épurateur
Autre

Système secondaire avancé ou tertiaire

Si un des éléments de votre nouvelle installation septique comprend un système secondaire avancé ou tertiaire, veuillez indiquer le type de système qui a été choisi :
<input type="checkbox"/> Enviro-septic
<input type="checkbox"/> Bionest
<input type="checkbox"/> Écoflo
<input type="checkbox"/> Hydro-Kinetic
<input type="checkbox"/> Autre :

Échéance et coût des travaux

Date de début des travaux :

Date de fin des travaux :

Coût total du projet :

Documents à fournir avec le présent formulaire

Plans et devis de l'installation septique préparé par un professionnel compétent en la matière (technologue ou ingénieur), et comprenant :

- Une étude de caractérisation du site et du terrain naturel
- Un plan de localisation à l'échelle des dispositifs de l'installation septique

Dans le cas où seul le remplacement d'une partie du système est projeté (fosse septique ou élément épurateur), fournir une attestation de conformité qui démontre que les parties du dispositif qui ne sont pas visées par la reconstruction, la rénovation, la modification ou le déplacement respectent les conditions suivantes :

-
- ✓ Elles sont conçues pour recevoir les eaux usées et les eaux ménagères du bâtiment;
 - ✓ Elles ne présentent pas de signes d'altération susceptibles de compromettre son étanchéité ou sa performance attendue;
 - ✓ Elles ne constituent pas une source de nuisance ou une source de contamination.

Si le demandeur n'est pas le propriétaire, une procuration du propriétaire autorisant les démarches et les travaux.

- Acquitter les frais de 80,00\$ soit en argent comptant, carte de débit, via votre institution bancaire ou par chèque à l'ordre de la municipalité du Canton de Shefford.

Documents à fournir après les travaux

IMPORTANT

Au plus tard deux mois après la mise en service du système de traitement des eaux usées, le professionnel qui a réalisé les plans et devis doit inspecter les travaux et fournir à la Municipalité un rapport signé et scellé attestant la conformité des travaux réalisés aux documents soumis.

Ce rapport doit contenir, entre autres, des photos du site et de l'installation, un plan localisant les installations et une attestation de conformité.

N.b. : Ce rapport n'est pas exigé lorsque les travaux visent seulement le remplacement d'une fosse existante.

ATTENTION : Vous ne pouvez effectuer des travaux pour un autre type de système que celui approuvé, si des modifications sont requises, celles-ci doivent être approuvées AVANT le début de vos travaux.

Signature de la demande

Je déclare que les renseignements fournis au présent formulaire, ainsi qu'aux documents annexés, sont véridique.

Prénom et nom :

Signature :

Date :

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service d'urbanisme et d'environnement au 450 539-2258, poste 223.